

BTS CONCEPTION DE PROCESSUS DE RÉALISATION DE PRODUITS - CPRP

OPTIONS A ET B



INNOVATION 2017 : NOUVELLES OPTIONS POUR TOUS NOS BTS

- Robotique / Cobotique
- Conception innovante – Fabrication additive
- Réalité augmentée / virtuelle
- Efficience énergétique



MISSIONS ET OBJECTIFS

Au cours de son apprentissage, l'apprenti(e) va développer des compétences telles que :

S'impliquer dans un groupe projet et argumenter des choix techniques.

Participer à un processus collaboratif de conception et de réalisation d'un produit.

Concevoir en collaboration ou en autonomie, tout ou partie d'un produit.

Définir ou mettre en œuvre des essais réels ou simulés.

Planifier une réalisation.

Réaliser et mettre au point tout ou partie d'un ensemble mécanique.

Option A - Unitaire (Sainte-Marguerite) :

Intervention dans l'ensemble du processus de réalisation d'ensembles mécaniques, de pièces unitaires ou élément d'outillage à très haute valeur ajoutée.

Option B - Sérielle (Maxéville et Thionville / Yutz) :

Intervention tout au long du processus permettant l'optimisation de réalisation d'ensembles mécaniques ou de pièces en série.



PROGRAMME

Enseignement technique et pratique :

Conception CAO ; conception de processus ; organisation et suivi de production ; technologie de fabrication ; programmation et CFAO ; réalisation de produits.

Enseignement général :

Culture générale et expression ; anglais ; mathématiques ; physique et chimie.



LE MÉTIER

Le (la) technicien(ne) supérieur(e) conception des processus de réalisation de produits est amené à exercer son métier dans les domaines de la réalisation de sous-ensembles mécaniques. C'est un spécialiste des procédés de production par enlèvement ou addition de matières.

Concepteur des processus qui y sont associés, il intervient tout au long de la chaîne d'obtention (définition-industrialisation-réalisation, assemblage et contrôle) des éléments mécaniques constituant des sous-ensembles industriels, qu'il s'agisse de biens de consommation pour le grand public, de biens d'équipement pour les entreprises, d'outillages spécialisés ou d'ensembles mécaniques à haute valeur ajoutée.



QUALITÉS ET PRE REQUIS

- Vision 3D
- Esprit d'analyse
- Organisation - méthode
- Relationnel



PUBLIC

- BAC séries S
- BAC STI 2D
- BAC Pro Technicien d'Usinage (TU)
- BAC Pro Technicien Outilleur (TO)



POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- Écoles d'ingénieur
- CQPM



DUREE

1, 2 ou 3 ans.

pôle
formation des
industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

LOIRRAINE

Apprentissage

L'APPRENTISSAGE

Comment ça marche ?

i QU'EST-CE QUE L'APPRENTISSAGE ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée qui s'adresse aux jeunes filles et garçons de 16 à 30 ans*, ou 15 ans si fin de 3ème (* en expérimentation jusqu'en 2019). Il est conclu entre le jeune (le responsable légal si celui-ci est mineur) et l'entreprise. Sa durée peut varier entre 1 et 3 ans en fonction du diplôme préparé, en tenant compte de l'origine scolaire et professionnelle du jeune. Il est ouvert aux jeunes issus des classes de 3ème, titulaires d'un BAC, d'un BTS, ou encore en réorientation en cours de cycle scolaire.

Le pôle formation des industries technologiques Lorraine prépare aux diplômes CAP, BAC PRO, BTS, Licence Pro, Ingénieur. La formation est gratuite et rémunérée. Le nombre d'apprentis par section varie entre 8 et 25.

L'apprenti peut, à chaque fin de contrat, décider d'entrer dans la vie active ou de poursuivre ses études.

i MODALITES PEDAGOGIQUES ET MODALITES D'EVALUATION

La formation théorique et pratique s'effectue en alternance entre le CFAI Lorraine et l'entreprise.

Evaluations sous forme de CCF et/ou d'épreuves finales devant jury.

i DES PARTENAIRES AUX ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

L'EMPLOYEUR

Assure la formation pratique de l'apprenti en lui confiant des missions en relation directe avec le diplôme préparé, verse un salaire à l'apprenti en fonction du taux légal ou du taux de la convention collective de l'entreprise. Il respecte la réglementation du travail applicable à l'apprenti, et désigne un maître d'apprentissage responsable de la formation de l'apprenti dans l'entreprise.

LE PÔLE FORMATION (CFAI LORRAINE)

Accueille, intègre, forme, conseille et accompagne l'apprenti jusqu'à l'obtention de son diplôme.

Assure la coordination avec l'entreprise au travers d'un suivi régulier avec les maîtres d'apprentissage. Un livret de liaison assure la correspondance entre le CFAI Lorraine, l'entreprise, les parents et permet un meilleur suivi individuel des apprentis.

Anime des programmes d'actions dans le cadre de la vie sociale et extra scolaire (Olympiade des métiers, séjours linguistiques à l'étranger, challenges sportifs, Printemps des poètes...).

L'APPRENTI

Effectue le travail confié par l'employeur, correspondant au métier préparé.

S'engage à suivre les cours du CFAI Lorraine et à se présenter aux examens prévus en fin de contrat.

Respecte les règlements intérieurs du CFAI Lorraine et de l'entreprise.

o LA RÉMUNÉRATION

Les apprentis perçoivent une rémunération fixée en pourcentage du SMIC, en fonction de leur âge et de leur progression dans le cycle de formation.

	1ÈRE ANNÉE	2ÈME ANNÉE	3ÈME ANNÉE
DE 16 À 17 ANS	25 %	37 %	53 %
DE 18 À 20 ANS	41 %	49 %	65 %
DÈS 21 ANS	53 %	61 %	78 %

En pourcentage du SMIC, sous réserve de modification législative et sauf disposition conventionnelle plus favorable.

DI CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat devra retirer un dossier disponible sur notre site internet ou sur simple demande, et satisfaire à un entretien permettant de juger de sa motivation. Il devra chercher activement une entreprise d'accueil et/ou répondre à une offre de nos entreprises partenaires. L'inscription ne sera définitive qu'après signature du contrat d'apprentissage.



NANCY-MAXÉVILLE
03 83 95 35 32

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
03 29 39 43 20

METZ
03 82 82 43 80

YUTZ-THONVILLE
03 82 82 43 80

CAPAVENIR-THAON
03 29 39 43 20

BAR-LE-DUC
03 83 95 35 32

HENRIVILLE
03 87 00 34 81

www.formation-industries-lorraine.com



Pôle formation des industries technologiques Lorraine

